

Licence acoustique parcours renforcé acoustique et musique

Vous aimez les sciences ? Vous êtes musicien ou musicienne ?
Le Parcours renforcé « acoustique et musique » (PAM) est fait pour vous !

📍 16 places disponibles.

👤 PUBLIC

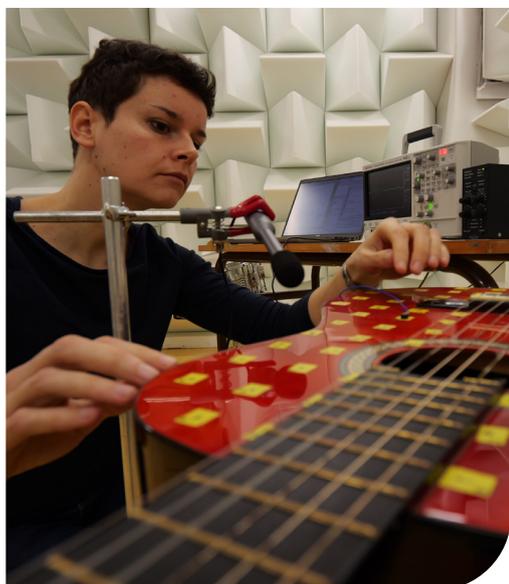
- Élèves de terminale spécialité mathématique avec des options scientifiques.
- Musiciens non débutants.
- Étudiants scientifiques du supérieur en réorientation.

📎 CONDITIONS D'ACCÈS

- L'admission se fait sur Parcoursup.
- La sélection s'effectue sur la base du niveau scientifique et du parcours musical du candidat.

📍 ADRESSE DE LA FORMATION

Le Mans Université, sur le campus du Mans au sein de l'Institut d'Acoustique Graduate School (IA-GS).



🔍 PRÉSENTATION

Le parcours acoustique et musique vous propose d'articuler études scientifiques et pratique musicale dans une formation en acoustique unique en France, tout en évoluant dans un environnement musical stimulant.

Cette formation permet à des étudiants à la fois scientifiques et musiciens de poursuivre leurs études de manière poussée dans ces deux domaines et d'éclairer leur pratique musicale par la science des sons qu'est l'acoustique.

⚙️ ORGANISATION & ÉVALUATION

Une semaine type est d'environ 25h/semaine, en dehors du travail scientifique et musical personnel.

Les étudiants bénéficient d'un emploi du temps aménagé, sous forme de créneaux réservés dans la semaine, pour suivre les cours de pratique instrumentale au Conservatoire à Rayonnement Départemental du Mans et au Service Culture de l'Université.

Les cours dispensés dans ce parcours sont répartis en 5 blocs qui doivent tous être validés individuellement.

- **Le socle scientifique** : maths, physique, algorithmique.
- **Les spécialités** : acoustique, mécanique, vibrations.
- **Les compléments scientifiques** : instrumentation, signal, méthodes numériques, etc.
- **L'ouverture socio-économique et culturelle** : anglais, communication, etc.
- **L'acoustique et la musique** : cours d'acoustique pour la musique et pratique musicale.

✅ SAVOIR-FAIRE ET COMPÉTENCES

En plus des compétences acquises dans le parcours «acoustique» de la Licence acoustique et vibrations, les étudiants vont :

- Acquérir les bases scientifiques de l'acoustique liée à la musique (perception de la musique, physique des instruments de musique, acoustique des salles, lutherie, prise de son et design sonore).
- Développer une pratique musicale avancée, individuelle et collective.
- Mettre en synergie acoustique et pratique musicale.

⊕ LES + DE LA FORMATION

- Une licence unique en France.
- Des cours d'acoustique dédiés à la musique.
- Des aménagements des conditions d'étude pour la pratique musicale (possibilité de valider des diplômes amateurs ou professionnalisants).
- Une synergie entre l'acoustique et la pratique musicale.



LE PROGRAMME

La licence acoustique

C'est une formation scientifique et technique, qui forme des scientifiques dans les nombreux domaines de l'acoustique (transports, bâtiment, santé, industrie, environnement) et notamment en audio, arts et spectacles.

Outre des compétences scientifiques, le parcours Acoustique et Musique (PAM) permet de faire le lien entre la science des sons et la musique. Il comprend des cours d'acoustique pour le musicien et une pratique musicale.

L'acoustique pour le musicien

- Semestre 1 : perception
- Semestre 2 : acoustique des salles
- Semestre 3 : physique des instruments de musique
- Semestre 4 : lutherie professionnelle
- Semestre 5 : design sonore musical
- Semestre 6 : prise de son

Les cours sont assurés par des enseignants-chercheurs membres du Laboratoire d'Acoustique de Le Mans Université (UMR CNRS 6613), en lien avec des musiciens professionnels et en partenariat avec :

- l'Institut Technologique Européen des Métiers de la Musique (ITEMM),
- l'École Supérieure d'Art et de Design - Tours Angers Le Mans (ESAD-TALM).



TOUTES LES INFOS

sur le parcours renforcé
en acoustique et musique

Chaque cours d'acoustique pour le musicien fait l'objet d'un rendu spécifique, faisant le lien entre la thématique du cours et la musique (concert, fabrication, composition, sonorisation, etc.).

La pratique musicale

Vous optez pour une pratique musicale au Conservatoire et/ou dans les ateliers du service culture en Classique, Jazz ou Musiques Actuelles Amplifiées (MAA). Les cours sont assurés par des musiciens professionnels (Professeurs du Conservatoire et Artistes intervenants).

Au service Culture de Le Mans Université

- Pratique collective (obligatoire)
- Accompagnement à la sonorisation de spectacles.

Au Conservatoire

- Pratique collective (obligatoire)
- Pratiques instrumentales
- Discipline théorique : écriture, composition, analyse, culture musicale
- Formation musicale.

Vous pouvez intégrer le Conservatoire du Mans (niveau fin de cycle 2 requis) avec la possibilité d'obtenir :

- le **Certificat d'Études Musicales** (CEM, diplôme non professionnalisant)
- ou le **Diplôme National d'Études Musicales** (DNEM, diplôme professionnalisant), en instrument ou en techniques du son.

DÉBOUCHÉS

- Master d'acoustique de Le Mans Université ou ailleurs en France et à l'étranger.
- Master de design sonore à l'école des Beaux Arts au Mans, ou en master d'ingénierie du son (Parcours Image et Son, Université de Brest ...).
- Concours d'entrée aux écoles formant aux métiers du son (Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris, ENS Louis Lumière, ...).
- Pôles supérieurs de musique.

ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES & CONTACTS

Contact administratif

- 02 43 83 36 23
elisabeth.dubois@univ-lemans.fr

Responsables pédagogiques

- Catherine POTEL et Christophe AYRAULT
licence-acoustique-pam@univ-lemans.fr